



FICHE SITE
site classé
76 151 000

LE CHATEAU DE LA CHAPELLE-DU-BOURGAY, SON PARC

Liste des communes concernées : LA CHAPELLE-DU-BOURGAY

Superficie : 19,64 ha

Arrêté de classement du 11/10/1943 : est classé l'ensemble formé à La Chapelle-du-Bourgay (Seine-Inférieure) par le château (parcelle n°102 section A), son parc, son avenue et ses allées comprenant les parcelles cadastrales n° 69, 101, 91 (pour une bande de terrain, correspondant à l'allée Saint-Georges, de 50 m de large de la parcelle n° 70 et une bande de terrain de 15 m de large le long de la R.N. n° 15 depuis l'allée Saint-Georges jusqu'à la hauteur de la limite commune aux parcelles n° 92 et 93) ; n° 93 (pour une bande de 15 m le long du chemin vicinal ordinaire n° 3 du Bois Hulin puis de la R.N. n° 15) ; n° 103 (pour l'allée des Mélèzes, une bande de 25 m de large le long des parcelles n° 108 et 164) ; n° 158, 159 (pour une bande de 10 m de large de part et d'autre du chemin planté de marronniers)